

Discours AG du 26 février 2007 à la Bellone

En février 2004, vous m'avez élu comme administrateur.

Dans un texte intitulé « **L'union fait la force des Artistes** », je vous avais exposé les principales raisons qui motivaient à l'époque mon action dans l'Union.

Il y en avait 3 :

1/ Assurer la défense, entre autres, morale et la représentativité des professions des membres (le point 2 de nos statuts)

2/ Développer la communication interne et externe de l'Union

3/ Relancer le Gala de l'Union

Examinons brièvement l'évolution concrète de ces 3 points, à l'heure d'aujourd'hui. *Qu'est-ce qui a été fait ? Que peut-on encore améliorer ?*

1/ Relancer le Gala de l'Union

(explications)

2/ Développer la communication interne et externe de l'Union :

Communication interne :

a) Développement du programme informatique interne du bureau de l'Union :

File Maker Pro

Les données informatiques de chaque membre sont encodées de manière interactives et relationnelles. Sur une même fiche de membre, on peut aller voir son CV, ses photos, même des vidéo. On peut bien-sûr consulter ses coordonnées, son adresse mail, on peut lui envoyer un courrier personnalisé, de rappel de cotisation, d'information, on peut également opérer des recherches très précises sur l'âge, le CV, les retards de cotisations, les virements bancaires, etc. On peut enfin mettre en relation, filtrer et cibler des membres suivant des critères de recherches très précis et envoyer des courriels multiples aux membres qui nous ont communiqué leur adresse de courrier électronique (rappel !)

b) Nouvelle ligne éditoriale pour le bulletin

c) Mise en ligne d'un site Internet pour l'Union

Ce qu'il faut encore faire :

Simplifier cette base de donnée et passer une journée avec Françoise pour lui réexpliquer, par exemple, comment gérer un envoi groupé et ciblé de mails. Donner encore plus de fond et obtenir des membres plus d'articles pour notre bulletin.

Communication externe :

a) **L'annonce des petits sabots** a été revisité avec un texte contenant une « nouvelle » définition des principales missions de l'Union des Artistes. On a constaté cette année (au Rideau de Bxl, notamment où on a plus que doublé le montant des recettes) l'importance des collectes assumées par des comédiens du spectacle et la lisibilité d'une annonce claire et humoristique où on évitera de préférence le côté charitable avec des phrases du style « *faite un geste pour les comédiens nécessiteux ou dans le besoin* » !

Notre annonce est donc maintenant basée sur 3 points qui sont en fait la définition même de qui nous sommes , à quoi nous servons, le tout, accompagné de préférence par une petite note d'humour personnalisée.

a) **Qui nous sommes ?** : une association qui existe depuis 1927 ; qui concerne TOUS les artistes (y compris les techniciens du spectacle) ; si

qui comprend près de 600 membres dont une toute grande majorité de comédiens !

- b) **A quoi nous servons ?** : Les avantages offerts par l'Union sont d'une part des aides financières et des allocations trimestrielles, une assistance juridique, une solidarité et une philanthropie actives et enfin, une défense et une représentativité professionnelle de nos membres via des délégués siégeant dans les différentes instances décisionnelles ou consultatives de la Communauté française.

A cet égard, je suis heureux et fier de vous informer que depuis quelques jours à peine, nous sommes officiellement agréés par la Ministre Fadila Laanan pour représenter officiellement nos membres en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs. L'arrêté du gouvernement a été signé par la Ministre le 15 février dernier et est valable à dater de ce jour pour une période de 5 ans.

Sous le label « **Union des Artistes / Asco (Association des Comédiens)** » nous sommes donc aujourd'hui officiellement désignés pour représenter et défendre moralement nos membres.

Il y a 3 ans, l'Union existait à **Prospère** (la fédération des créateurs de l'audiovisuel), aujourd'hui, elle existe également officiellement :

- au **Comité de concertation des Arts de la scène** (présidé par Christine Guillaume, directrice générale de la culture à la CFWB)
- au **Comité de Concertation de l'audiovisuel et du Cinéma** (présidé par Henri Ingberg, Secrétaire Général de la CFWB)
- à la **Fédération des professionnels des arts de la scène** (coordonnée actuellement par Frédéric Young, directeur de la SACD)
- à l'**assemblée générale et au conseil de programmation du Théâtre des Doms à Avignon** (Philippe Grombeer)
- au **collège cinéma de Wallimage** (Philippe Reynart)
- au **groupe de travail « artistes » au cabinet de la Ministre** (présidé par Serge Birenbaum)

Pour vous donner un exemple, une des actions concrètes que nous avons obtenues en 3 ans, c'est l'obligation pour tout film majoritairement subventionné par la CFWB d'employer aujourd'hui des comédiens résidant en Belgique selon des critères bien précis de rôles de premier ou

de second plan. Avant, cette obligation d'emploi belge ne concernait que les producteurs et réalisateurs de films.

Conclusions :

Par ce point, nous assumons aujourd'hui pleinement le point 2 de nos statuts, à savoir, « **la défense et la représentativité des professions de nos membres** » et nous aboutissons concrètement et officiellement au point que je défendais devant vous il y a 3 ans et pour lequel vous m'avez élu en tant qu'administrateur à l'Union.

La route est encore longue, mais comme le disait Jacques, l'Union de demain sera l'Union de ... TOUS les artistes ! *Les moins jeunes mais surtout les jeunes.*

(faire circuler les fiches d'adhésions)